

Introduction

Joseph LAFONT

Ce colloque est animé par Marianne GOMEZ, adjointe au chef du service « France » de La Croix.

Je vous remercie d'être venus nombreux pour participer à ce colloque consacré à l'avenir incertain des unités de soins palliatifs en France. A l'occasion du 10^{ème} anniversaire de la Maison médicale Jeanne Garnier, nous avons pensé qu'il était important de réfléchir ensemble à l'avenir.

Au travers de leur triple mission de recherche, de formation et de soins, les USP sont des vecteurs essentiels des soins palliatifs, qui fonctionnent en réseau. Il leur est pourtant de plus en plus difficile de répondre à toutes les demandes auxquelles elles sont confrontées (en France, deux demandes d'admission sur trois reçoivent une réponse négative).

Nous sommes réellement préoccupés par le devenir de nos unités, car nous constatons que le nombre de lits en USP a diminué de plus de 6% entre 2002 et 2003 (de 834 à 782). Leur effectif médical a diminué de 107 à 91 ETP pour le même nombre de lits. Les contraintes économiques ont déjà imposé la fermeture de quelques USP, qui souffrent de différences importantes en termes de moyens humains et financiers. Le système de tarification actuel pénalise de manière importante des USP de moyen séjour, dont certaines sont moins valorisées que les lits identifiés en court séjour.

Ces constats nous conduisent à penser que les plans de développement des soins palliatifs ont construits de fragiles édifices, d'autant que le flou règne en matière d'identification de lits. Nombreux sont ceux qui ne font pas l'objet de contrat avec l'ARH. Les lits identifiés, à l'instar des équipes mobiles, peuvent apporter une réponse partielle, à condition que l'organisation garantisse la qualité de la prise en charge. Faute de crédits fléchés ou de contrôle, les administrations hospitalières ont parfois affecté les moyens dévolus aux soins palliatifs à d'autres pôles. Or, les prévisions démographiques nous annoncent une population toujours plus âgée.

Devant un tel constat, je vous propose d'examiner la problématique en fonction de trois éclairages.

- Les unités au cœur des soins palliatifs (le travail en réseau, l'apport spécifique des unités, etc).
- Les unités de soins palliatifs sous l'œil de la société : sont-elles de véritables lieux de vie ?
- Les unités de soins palliatifs sous la pression économique : de quels moyens disposons-nous pour assurer l'accompagnement ?

Pour répondre à ces questionnements, nous avons fait appel à un certain nombre d'intervenants, que je souhaite ardemment remercier. Je tiens à saluer Jean LEONETTI, qui nous a permis d'obtenir cette salle au sein de l'Assemblée Nationale, ainsi que nos partenaires (BNP Paribas, les entreprises du médicament) et *La Croix*, notamment Marianne GOMEZ, qui est une grande spécialiste des questions éthiques.